

toutes remises au concours : M. Cuvier réparait, et qui peut douter qu'elles ne lui soient toutes à l'instant rendues par acclamation ? Mais cette acclamation, n'y reconnaissez-vous pas l'infaillible voix de la postérité, qui déjà se fait entendre ? Je lui laisse avec confiance le soin d'achever ce que j'ai si faiblement commencé, heureux si votre attention a pu me suivre jusqu'ici sans trop de fatigue, et si vous ne m'avez trouvé trop au-dessous de la mission que je me suis donnée !

PASQUIER.



DIX HEURES

AU CHATEAU DE HAM.



La reconnaissance me fit visiter les ermites Jouy et Jay, prisonniers à Sainte-Pélagie ; MM. Béranger et Cauchois-Lemaire à la Force ; M. de Genoude et mon ami Marrast à la Détention politique ; M. de Châteaubriand à la Préfecture de police ; le même sentiment m'a conduit au château de Ham.

M. le comte de Peyronnet, du fond de sa prison, était venu donner plus d'une fois, au

*Livre des Cent-et-Un*, l'appui de son nom et de son talent. J'étais impatient de lui faire connaître combien j'étais sensible à tant de bonté; mais il fallait parvenir jusqu'à lui, et les châteaux forts sont moins accessibles que les palais.

J'avais besoin pour cela d'une permission de M. le ministre de l'intérieur, et d'une autre du ministre de la guerre. Il est vrai que cela s'obtient un peu plus vite qu'un passeport à la Préfecture de police. Muni de ces deux pièces indispensables, j'arrivai sans encombre jusqu'à la descente de la diligence, où je trouvai un gendarme qui me demanda mon passeport. Après l'avoir examiné, il m'indiqua la rue Tournoyante, où demeure madame de Perpigna, sœur de M. de Peyronnet, chez laquelle je devais descendre, d'après ses instructions. Je trouvai cette dame, qui faisait jadis les honneurs des salons de la chancellerie, reléguée dans une petite maison picarde, propre et modeste, où elle vit presque aussi prisonnière que son frère, mais où le malheur n'a altéré en elle ni la vivacité d'une physionomie heureuse et spirituelle, ni le charme d'une douce gaité, capables de rendre la prison tolérable à qui n'en doit jamais sortir.

Je n'avais pas encore satisfait à toutes les formalités; je devais me présenter chez le commissaire de police, qui me reçut avec prévenan-

ces, et que je reconnus pour l'avoir rencontré à Paris; il visa ma permission, et je partis pour le château.

En traversant une place, on me montra l'appartement habité par madame de Guernon-Ranville. J'arrivai bientôt à l'esplanade, où je vis une belle famille qui se dirigeait, ainsi que moi, vers le château: c'était la princesse de Polignac et ses enfants.

Après avoir franchi deux enceintes, et passé sur deux ponts-levis, on arrive à une lourde porte à jour, dont un factionnaire tient toujours la clef dans sa main. Il me dit: *Faites-vous reconnaître au concierge*. M. Renard, qui est un ancien sous-officier décoré depuis plus de vingt ans, me servit de guide jusque chez le commandant, M. Delpire.

Cet officier, qui sait allier à tout ce qu'un devoir rigoureux lui impose de précautions les égards que l'on doit au malheur, s'occupait de peinture dans un cabinet ressemblant plutôt à l'atelier d'un de nos artistes qu'à la chambre d'un officier d'artillerie; au milieu d'une foule de tableaux de genre, je remarquai surtout celui qui était sur son chevalet. Il représentait le château de Montferrand, domaine de M. de Peyronnet. Je supposai que ce travail avait pour objet quelque surprise agréable, que le digne com-

mandant ménageait à son prisonnier; et cette idée me toucha profondément. C'est ainsi que je concevais, dans un officier français, l'exercice d'une fonction austère.

Nos permissions visées, nous retrouvâmes M. Renard, qui nous conduisit à la prison. Une grosse porte nous fut ouverte par un concierge qui habite l'intérieur, et nous remîmes ces permissions à un inspecteur qui les garda jusqu'à l'heure de notre sortie.

J'avoue que ce n'était pas sans émotion que j'entendis fermer sur moi la troisième porte qui me séparait de l'extérieur. Il en restait une seule à ouvrir, c'était celle de M. de Peyronnet. J'allais voir une des plus grandes infortunes de notre temps.

Le prisonnier me reçut avec bienveillance et bonté. Je le trouvai au milieu de ses travaux, seul avec son aimable et spirituel ami, M. Jules de Rességuier, qui mit à l'instant, pour abrégier les embarras d'une première entrevue, toute la grâce et l'affection qu'il m'avait témoignées comme homme de lettres. M. de Peyronnet me dit aussitôt en venant à moi : « Nous nous connaissons depuis long-temps, monsieur, sans nous être jamais vus; mais c'était à la chancelerie qu'il fallait venir me voir, et non ici. » Ce furent ses premières paroles que je suis sûr

de ne pas altérer. Il n'en saurait être de même pour le reste d'une conversation revêtue de toutes les grâces de la politesse, et brillante de toute la vivacité de l'esprit. Rien ne m'y frappa davantage cependant que l'expression d'une philosophie douce et bienveillante, qui n'était pas sans gaieté.

Le cabinet de travail où je trouvai M. de Peyronnet est orné de quatre petits corps de bibliothèque où sont rangés tous les historiens français, beaucoup de livres de jurisprudence, et d'autres ouvrages propres à des études sérieuses. Les *Chroniques de Froissard* et les *Mémoires sur l'Histoire de France* sont les seuls livres que contienne sa chambre à coucher. Ce cabinet, auquel je reviens, est meublé avec une grande simplicité. Une large table couverte d'un tapis vert, et un grand fauteuil à la Voltaire, sont les principaux meubles de l'appartement. Une pendule et une glace ornent la cheminée, au-dessus de laquelle on lit cette devise écrite de la main de M. de Peyronnet, singulièrement caractéristique aujourd'hui, dans la position d'un malheureux prisonnier : MOULT ME TARDE. Les croisées sont garnies de caisses remplies de fleurs, sans doute pour en cacher les grilles.

Quatre portraits de famille sont suspendus devant l'habitant solitaire de ce séjour, les portraits de ses enfants, M. le vicomte de Peyronnet, mort il y a cinq ans, avocat-général à la

Cour royale de Paris, et madame la marquise Dalon, que je reconnus pour l'avoir vue une saison aux eaux dont elle faisait les beaux jours, et pour y avoir dansé plusieurs fois avec elle; puis madame de Lavilléon, et M. Jules de Peyronnet, qui ont du moins survécu aux autres pour alléger le deuil et l'infortune de leur père, et qui sont, comme l'a dit M. de Peyronnet, d'une manière si touchante, *ce qui lui reste de ses enfants*.

J'avais rencontré M. de Peyronnet, le dimanche 25 juillet 1830, allant à Saint-Cloud. Je le trouvais moins changé que je ne l'aurais pensé, aux cruels revers qu'il a éprouvés depuis. Ses habitudes sont très-régulières; il se lève de bonne heure, se rase tous les matins, lit ses journaux, et travaille jusqu'à midi; les visiteurs sont reçus ensuite jusqu'à cinq heures. L'affaiblissement de sa vue ne lui permet pas de travailler le soir. M. de Peyronnet est toujours mis avec une extrême propreté, chaussé avec élégance, et portant habituellement autour du corps, par-dessus son pantalon, une ceinture que son fils Jules lui a rapportée d'Alger. Son déjeuner se compose d'une simple tasse de café qu'il fait lui-même; il dîne chaque jour à cinq heures et demie. Il me disait que c'était sans appétit. Il est vrai que la solitude et l'inaction n'en donnent guère.

On me demandera sans doute quelques renseignements sur la situation des autres prisonniers. MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville occupent le rez-de-chaussée; MM. de Polignac et de Peyronnet le premier étage. La disposition de tous les appartements est la même. Placés sur une ligne parallèle, et composés chacun d'un cabinet de travail et d'une chambre à coucher, ils sont séparés par un corridor dont la porte, ouverte pendant le jour, permet aux prisonniers accès dans la salle à manger et sur la plate-forme du château. Le soir cette porte se ferme et toute communication avec une autre partie du corps de logis, se trouve ainsi suspendue jusqu'au lendemain matin. Les quatre ministres captifs diffèrent beaucoup entre eux dans leurs habitudes. M. de Chantelauze paraît le plus abattu. Il est vrai qu'il est le plus à plaindre peut-être, car il est tout-à-fait seul neuf mois de l'année. Il ne voit que durant trois mois un généreux frère qui sacrifie le soin de ses intérêts, la douceur de ses affections privées, sa fortune, et sa famille, au devoir de lui apporter de tendres consolations. Pendant le reste du temps, M. de Chantelauze semble dégagé de toute idée terrestre, et livré à une profonde méditation dans laquelle il oublie le plus souvent jusqu'au soin de se vêtir. M. de Guernon, plus positif, et que la réminiscence de quelques

anciennes études rendait plus propre à subir la rigueur de ce triste genre de vie, dans lequel le savant peut se refaire un monde, partage ses jours entre les sciences physiques et les sciences mathématiques. Il passe auprès de la machine-pneumatique toutes les heures qu'il n'emploie pas à résoudre des questions d'algèbre; mais le plus souvent, debout devant un grand tableau noir, chargé de lignes tracées à la craie, les habits en désordre, et le visage à demi-couvert d'une barbe épaisse que le rasoir n'a pas touchée depuis son entrée en prison, il serait facile de le prendre, à son costume et à sa préoccupation, pour Galilée cherchant la solution de son problème.

M. de Polignac, au contraire, n'est changé en rien. C'est là, comme à Paris, l'homme aux mœurs élégantes, et à la vie fashionable. C'est lui, calme, résigné, presque insouciant, par philosophie ou par piété, ou par piété et par philosophie; ne s'ennuyant guère plus qu'à une loge d'avant-scène de l'Opéra; poli, riant, aimable, et surtout grand seigneur; mais il peut voir au moins sa femme et ses enfants, pour lesquels il n'est pas mort comme pour la société. De sa famille il s'est refait une patrie, et de son éternelle prison un château. Ses occupations consistent à dessiner et à faire de la musique.

M. de Polignac s'habille toujours avec un soin

extrême; et lorsqu'il va prendre l'air à la promenade commune, sur une plate-forme de soixante à quatre-vingts pieds de longueur, qui n'est large que de cinq, à le voir vêtu comme il est, vous le prendriez pour un des dandys les plus recherchés de Londres, qui s'amuse à visiter une forteresse avant d'aller dans le monde. Il sort à sept heures du matin, quelque temps qu'il fasse; et, soit pour entretenir sa santé par un rude exercice, soit pour déjouer malicieusement la sévère attention de ses gardiens, il fait de cette étrange promenade une course à perdre haleine, où personne ne peut le suivre; plaisanterie innocente, si c'en est une, qui rappelle celle de Henri IV à Mayenne, et qui ne manque pas de goût.

M. de Guernon sort plus tard; M. de Chantelauze, point; M. de Peyronnet, jamais. Pendant vingt-deux mois, M. de Peyronnet n'a pas quitté la chambre. Il veut bien *se promener*, dit-il, mais il ne veut pas qu'on le promène. Il prétend qu'on a violé, à son égard, la loi faite l'année dernière, qui donne aux prisonniers d'état une forteresse pour prison, mais qui n'impose pas au condamné, sous le poids de sa peine, la présence assidue d'un témoin importun, et qui ne lui ôte du privilège de sa locomotion que ce qui lui en a été enlevé par un jugement. Il prétend qu'on n'a pas plus le droit d'accompagner le détenu dans sa promenade, que de s'asseoir à son foyer, ou de

coucher dans son lit. Il prétend surtout que c'est une chose absurde de lui imposer des heures, et de lui dire : Sors maintenant, quoiqu'il pleuve et que tu travailles ; plus tard, quand le temps sera beau et que tu n'auras rien à faire, eh bien, tu ne sortiras point.

Les prisonniers déjeunent chacun de leur côté, mais ils dînent ensemble, si ce n'est M. de Peyronnet, à qui l'on apporte à manger de la rue Tournoyante.

M. de Polignac qu'une ancienne captivité de onze ans, à la suite d'un jugement qui le condamnait à deux ans de détention, avait accoutumé de vieille date à l'ordinaire de la prison, s'y est remis sans effort. Par humilité ou par goût, il laisse son cuisinier oisif, le même qu'il avait à l'hôtel des Affaires Étrangères, et vit comme on vit au château de Ham. La table de M. de Peyronnet n'est ni plus ni moins simple. Elle ne diffère de l'autre que par son expresse et absolue solitude.

La salle à manger des ministres se transforme chaque dimanche en chapelle où tous les quatre entendent une messe à laquelle sont admis seulement le commandant Delpire, et l'enfant qui la sert.

Le château est occupé par deux compagnies d'élite et une compagnie d'artillerie, formant à peu près quatre cents hommes en tout. Les ponts levis sont dressés après huit heures du

soir. Au reste, la forteresse est sur le même pied que les places de guerre.

M. de Peyronnet semble s'être imposé l'obligation de ne rien demander. Il a été, l'an passé, pendant quatre mois et demi, malade d'une sciatique qui ne lui permettait d'aller de son fauteuil à son lit qu'à travers un chemin qu'il s'était formé avec ses chaises. Il n'a pas même réclamé alors le secours d'un médecin. Je sais de lui que la plus horrible douleur de sa captivité fut de savoir sa pauvre belle-mère malade, elle qui pendant trente ans avait partagé sa bonne et sa mauvaise fortune. Elle mourut à Ham sans qu'il pût recevoir son dernier adieu, et il ne parle de ce regret qu'avec une déchirante émotion.

Ce premier entretien se passa tout entier à parler de ses travaux, et de la division du livre dont il est occupé. Comme je remarquais parmi ses manuscrits un cahier dont l'écriture et le papier paraissaient plus anciens, il m'apprit que c'était un traité sur la peine de mort, qu'il avait composé à Vincennes.

Quand je pensai que ma visite devait toucher à son terme, je fis un mouvement pour me lever; M. de Peyronnet me retint avec les expressions les plus affectueuses : « Vous avez encore un « quart d'heure ! me dit-il. C'est peu de chose « pour vous, et c'est beaucoup pour moi. » Cinq

heures sonnèrent, je lui tendis la main : — « Non, non, s'écria-t-il, monsieur Ladvocat ! on s'em-brasse en prison. » Je l'embrassai en me promet-tant bien d'être le lendemain chez lui, à l'heure précise où il me serait possible d'être reçu.

La petite ville de Ham, que j'eus l'occasion de visiter le lendemain, en allant de nouveau faire viser ma permission chez le commissaire de po-lice, est entourée de fossés et de terrains plus bas que son sol. En sa qualité de ville de guerre, elle a servi de prison, en 1816, au brave maréchal Moncey, pour avoir refusé de juger le ma-réchal Ney. Elle n'a que trois portes : la porte *Noyon*, la porte de *Saint-Quentin* et la porte de *La Fère*. Je me hâtai d'arriver au château que j'étais curieux de voir avant de me rendre au-près de l'illustre prisonnier ; il me fallait aussi faire viser une seconde fois ma permission par le com-mandant Delpire qui me dit : « Vous me croyiez « sans doute en jugement, monsieur, quand « vous êtes parti de Paris, où tous vos journaux « retentissaient de l'évasion du prince de Po-« lignac ? » Je lui répondis que si la chose avait pu me paraître probable à Paris, elle me sem-blait impossible à Ham.

Le commandant Delpire est plus prisonnier que les prisonniers eux-mêmes. Inamovible dans sa station militaire, il voulut bien me donner un guide pour me faire connaître le château et la

tour du connétable de Saint-Pol. Ce fut M. Renard qui m'accompagna, chargé de deux lanternes, dans cette investigation de voyageur, et je re-connus avec plaisir que la description de la tour faite par M. de Peyronnet, qui ne l'a pas vue, était de la plus grande vérité. Arrivé au som-met, je vis que l'on s'occupait de grands travaux à ajouter aux fortifications du château, et je m'assurai que la plate-forme qui servait de pro-menade aux prisonniers était élevée de plus de soixante pieds au-dessus du sol. M. Renard me fit remarquer le logement qu'habitait M. de Chaumarais, capitaine de la frégate *la Méduse*, qui vint expier dans cette prison le malheur d'avoir perdu son navire avec une partie de l'équipage. On aperçoit de là un corps-de-garde nouvellement construit sur l'autre rive du canal de Picardie, et dont le poste est sans doute placé en cet endroit dans le but d'observer les prome-nades des prisonniers.

Midi était à peine sonné. Je ne perdis pas un moment pour rentrer dans la prison. En abor-dant M. de Peyronnet, je le trouvai un peu fa-tigué d'un rhume qui lui était survenu depuis la veille. Je m'étonnai d'un accident qui peut paraître fort extraordinaire, en effet, dans un pareil genre de vie. — « Que voulez-vous, me dit-il ? je sors rarement, comme vous savez ; mais